

## SÉANCE DU CONSEIL NATIONAL D'ORIENTATION DU 25 JUIN 2024

Le CNO joue un rôle crucial au sein du CNFPT, assistant le Conseil d'Administration sur toutes les questions relatives à la formation.

Sa consultation est obligatoire sur des sujets clés tels que les référentiels de formation, les répertoires des métiers, les orientations de l'offre de formation et les partenariats.

La délégation FO du 25 juin était composée au Conseil National d'Orientation (CNO) de Virginie VERHILLE et Eric MARIN.

Notre délégation FO s'engage pleinement dans les travaux du CNO, comme en témoigne notre contribution significative au projet d'établissement CNFPT 2022-2027.

Sous la présidence d'Hélène BROCC :

- Amélioration de l'accès à la formation pour les agents de catégorie C et des petites et moyennes collectivités.
- Renforcement de l'accompagnement des évolutions professionnelles, notamment via le déploiement de l'accompagnement VAE et l'amélioration des préparations aux concours.

Création de cycles professionnels qualifiants.

Dans les axes prioritaires de la délégation du CNO ce 25 juin on trouve :

1. Inclusion et Accessibilité : nous portons une attention particulière à la prise en compte du handicap sous toutes ses formes, dans toutes les formations, promouvant une véritable politique d'inclusion.
2. Formation des Cadres : nous œuvrons pour le renforcement de la formation des cadres, DGS et DRH, notamment dans l'accompagnement et la mise en place des plans de formations et de GPEC.

*La délégation FO au CNO a défendu ardemment une meilleure prise en compte du handicap et de l'inclusion dans les formations du CNFPT. Elle a également insisté sur la nécessité de bilans réguliers des conventions de partenariat et sur le renforcement de la formation des cadres territoriaux, démontrant ainsi son engagement pour une formation professionnelle de qualité et accessible à tous.*

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNFPT DU 26 JUIN 2024

La délégation FO était composée pour le conseil d'administration du CNFPT de Catherine DUBE MONTANER, Pierrick JANVIER et Eric MARIN.

La délégation a tenu à faire une déclaration en ces temps instables (ci-dessous). Lors du Conseil d'Administration du 26 juin 2024, la délégation FO a pris des positions fortes sur plusieurs points clés :

### 1. Bilan d'activité 2023

Nous avons insisté sur l'importance capitale du maintien des formations en présentiel, plébiscitées par les agents et les collectivités. Face à l'augmentation annoncée de 87 % des formations en présentiel, nous avons demandé des clarifications sur la répartition réelle entre présentiel pur et formats mixtes.

Nous avons souligné les risques d'inégalités d'accès à la formation pour tous, particulièrement pour les agents des petites collectivités, si le distanciel devient prédominant.

### 2. Bilan de l'apprentissage

Nous avons adopté une approche proactive sur le financement, soulignant que la cotisation actuelle de 13 millions d'euros dédiée à l'apprentissage ne doit pas se faire au détriment de la formation des agents territoriaux.

Nous avons insisté sur l'importance de *connaître le taux d'intégration des apprentis* dans la FPT après leur formation.

Nous avons demandé qu'une *réflexion* soit engagée pour permettre au *tuteur* des apprentis d'être *reconnu à leur juste valeur*.

### 3. Absentéisme aux préparations concours

Face au taux d'absentéisme significatif, nous avons demandé une analyse approfondie des causes et des *mesures concrètes pour améliorer l'efficacité de ces préparations*.

### 4. Adaptation de l'offre de formation

Nous avons interrogé l'établissement sur sa stratégie d'adaptation face à l'évolution du public, notamment l'intégration croissante des contractuels, tout en veillant à maintenir la qualité des formations pour tous les agents.

*La délégation FO au CNFPT défend activement les intérêts des agents territoriaux en insistant sur l'importance des formations en présentiel, l'optimisation du financement de l'apprentissage, et la nécessité de données actualisées pour une meilleure analyse des tendances dans la fonction publique territoriale. Notre engagement pour l'inclusion, l'accessibilité et la formation des cadres témoigne de notre vision globale et proactive pour une fonction publique territoriale plus performante et équitable.*



## **Déclaration FO au conseil d'administration du CNFPT du 26 juin 2024**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Elus, membres du conseil d'administration, cher(e)s collègues, cher(e)s camarades,

La situation politique de notre pays est grave. Nos institutions vacillent. Les parlementaires sont congédiés, un comble pour ceux qui voulaient licencier encore plus facilement les fonctionnaires ! Triste spectacle démocratique alors que les Français attendent des réponses concrètes, notamment celles de leur pouvoir d'achat.

Dimanche, les Français devront s'exprimer sur le choix de la société de demain. Dans cette frénésie totale, notre organisation syndicale ne cédera pas aux chants des sirènes pour s'engager dans le débat politique. Il est donc utile de vous rappeler quelques-uns de nos fondamentaux.

Forte de notre identité et de l'ADN sur lequel le syndicat Force Ouvrière s'est construit, à savoir la liberté et l'indépendance, notre organisation veut rappeler dans cette instance son attachement à une république démocratique et sociale respectant les valeurs humaines de ceux qui font la richesse de la France, à savoir les travailleurs.

Notre indépendance vis-à-vis des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat, notre volonté de réunir sans distinction les salariés de ce pays quelles que soient les orientations religieuses, philosophiques et d'opinions diverses, est un principe que nous ne pouvons pas remettre en cause. Nous sommes nés de cette volonté et forts par la charte d'Amiens.

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE, les résultats des élections européennes sont les conséquences des politiques d'austérité et d'attaques permanentes contre le statut, des gouvernements successifs durant les 40 dernières années. Des réformes dangereuses économiquement, socialement, et démocratiquement.

Oui, l'heure est grave face à un contexte politique sociale inédit pour notre pays.

L'année où nous fêtons les 40 ans du statut, garant de l'égalité pour tous, celui-ci n'a jamais été aussi mis à mal. Pour FO, le service public et son corolaire, le statut, sont une richesse et ne sauraient servir de variable d'ajustement budgétaire. Force Ouvrière n'acceptera jamais les politiques avec :

- ✓ Moins de service public,
- ✓ Moins de fonctionnaires,
- ✓ Plus de privatisation,
- ✓ Plus de contractualisation,
- ✓ Plus de précarisation....

Tout ceci serait inacceptable !

Après les nombreuses atteintes aux droits des salariés, que ce soit par la réforme des retraites passée en force en méprisant les millions de travailleurs qui se sont mobilisés, les attaques contre l'assurance-chômage, le gel des salaires et de la valeur du point d'indice, l'augmentation des prix, la destruction du service public de proximité, la fermeture de lits et d'établissements hospitaliers, le fonctionnaire « bashing » ... FO continuera de porter les revendications des salariés :

- ✓ Augmenter les salaires et les pensions ;
- ✓ Revenir sur la réforme des retraites et sur celle de l'assurance-chômage ;
- ✓ Défendre et renforcer les services publics.

L'école de la deuxième chance, vertu de notre établissement et chère à nos esprits, nous toutes et tous membres de ce conseil d'administration, devront continuer demain à former des agents de la fonction publique territoriale dans des conditions optimales. Nous devons faire régner la démocratie avec toutes les valeurs qui nous animent pour la défense du service public.

La fédération FOSPS en organisation syndicale libre et indépendante continuera de porter les revendications dans l'intérêt matériel et moral des travailleurs.

Il en va de notre Histoire, il en va de notre avenir !

Il en va également de notre liberté pour porter nos revendications dans les prochains mois.

Nous vous remercions de votre attention.